



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dijon, le 8 septembre 2014.

Marc BUSSIERE
marc.bussiere@ac-dijon.fr
06 84 21 86 44
Pierre-Alain CHIFFRE
pierre-alain.chiffre@ac-dijon.fr
06 84 21 86 20
Jérôme DESTAING
jerome.destaing@ac-dijon.fr
06 84 21 86 39
Laurence MIENS
laurence.miens@ac-dijon.fr

IA-IPR de Lettres

A
mesdames et messieurs les professeurs de
lettres
S/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : lettre de rentrée de Lettres 2014-2015.

IA-IPR
Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique Régionale

Affaire suivie par les inspecteurs de
Lettres:

Référence : MB/PAC/JD/LM/ALC

Téléphone
03 80 44 86 96

Télécopie
03 80 44 86 95

Courriel
Corpsdinspection1@ac-dijon.fr

Rectorat de Dijon
Secrétariat IA-IPR
2G rue Général Delaborde
BP 81 921
21019 Dijon Cedex

Chères et chers collègues,

Nous tenons d'abord à remercier les professeurs qui ont accepté de prendre en charge les très nombreux stagiaires, contractuels admissibles ou EAP en poste dans l'académie. C'est une mission essentielle qui favorisera leur entrée dans le métier et leur intégration dans les établissements.

Nous remercions de même chaleureusement les professeurs qui assureront cette année les formations prévues dans le Plan Académique de Formation. Nous saluons également l'arrivée de notre nouvelle collègue, Mme Laurence MIENS.

La lettre de rentrée des corps d'inspection, commune à toutes les disciplines, explicite les priorités nationales et académiques ; sa connaissance est nécessaire pour orienter sa pratique professionnelle et favoriser les acquis des élèves. Notre document la complète.

Objectifs en Lettres

Concernant le collège et le lycée, il s'agit ici d'indiquer pour notre discipline de grandes priorités, qui visent toutes à favoriser la réussite des élèves :

- **Travailler par compétences au quotidien ; assurer une différenciation pédagogique ; intégrer le numérique dans les pratiques ; se former** (cf. lettre commune des corps d'inspection) ;
- Renforcer les pratiques collégiales en s'investissant dans des projets communs disciplinaires et interdisciplinaires. Notre souhait, également, est de voir des professeurs de Lettres aller observer la pratique de leurs collègues et les accueillir en retour dans leurs classes ;
- Dans la préparation des cours, fonder chaque séance sur une ou plusieurs compétences précises dont on vise la maîtrise de manière explicite. Le scénario pédagogique prévoit donc, tout autant que ce que le professeur va faire ou dire, ce que l'on va *faire faire* aux élèves. Insistons sur ce point : *les élèves doivent être mis en activité autonome dans notre discipline, qu'il s'agisse de lecture ou de production écrite* ;
- Intégrer particulièrement TICE, HDA et éléments relevant des LCA comme composantes indispensables aujourd'hui de l'enseignement des Lettres ;
- Viser à un équilibre dans les pratiques : dire – écrire – écouter – lire ;
- Installer un apprentissage méthodique, progressif et régulier de la langue, au collège comme au lycée.



Quelques rappels utiles

► Nous vous rappelons que vous pouvez nous écrire, sans passer par la voie hiérarchique pour ce qui concerne les questions d'ordre pédagogique ou didactique, par courriel ou par courrier postal. Le courrier sera envoyé à l'adresse suivante :

RECTORAT, bureau des IPR, 2 G rue général Delaborde 21033 DIJON CEDEX

Nous demandons également à ce que chaque professeur active son adresse électronique académique, qu'il convient d'utiliser de manière exclusive dans le cadre de son exercice professionnel. Nous ne répondrons à vos courriels que si cette adresse académique est utilisée.

► Il est conseillé de suivre la parution dans le BO des conditions autorisant une candidature à l'obtention d'une « certification complémentaire », (certification Théâtre, Cinéma, FLS et 2CA-SH...). Les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne d'inscription sont communiquées par le rectorat aux secrétariats des établissements. Ces certifications peuvent permettre de candidater à un poste spécifique ou à un poste à profil.

► Nous recommandons à tous les professeurs de renseigner très précisément, dans I-PROF, leur rubrique personnelle. C'est désormais la seule façon pour nous de vous connaître, puisqu'il n'y a plus de fiche d'inspection « papier ».

► Nous recommandons également à tous de consulter le site « Lettres » de l'académie organisé en rubriques et régulièrement mis à jour.

Missions spécifiques de chacun d'entre nous

✚ **Monsieur Marc Bussière** : théâtre, scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers, AP en 6^{ème}, Tice.

✚ **Monsieur Pierre-Alain Chiffre** : langues et cultures de l'antiquité, cinéma-audiovisuel, élèves allophones (CASNAV), prévention de l'illettrisme, Tice.

✚ **Monsieur Jérôme Destaing** : suivi des examens (DNB, EAF, Littérature, BTS), suivi des actions culturelles lecture/écriture, coordination de l'instruction dans la famille pour le second degré, Tice.

✚ **Madame Laurence Miens** : formation initiale et continue, suivi des professeurs vacataires et contractuels, suivi du site Lettres, Tice.

Nous travaillons de manière collégiale et partageons nos informations.

Nous vous adressons nos salutations les plus cordiales.

Les I.A-I.P.R. de Lettres